

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE BREZILHAC

Séance du 25 juin 2019

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 18/06/2019
L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alexis CHAVARDES

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Alexis CHAVARDES, Michel PUJOL, Pascal LECLERCQ, Yolande AUTIE, Jocelyn DELMAS, Nicola BRYAN, Véronique FERRAND, Christian FROMILHAGUE, Sylvie DELMOTTE, Christian SZULC

Représentés:

Excusés:

Absents: Bernard RICHARD

Secrétaire de séance: Michel PUJOL

Objet: PROJET DE DECONCENTRATION DE PROXIMITE - DE_015_2019

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet présenté dans le cadre de la déconcentration de proximité du département de l'Aude,

VU la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contact (permanence dans les mairies, bus itinérants, rendez-vous par vidéo, présence ponctuelle dans les Maisons France Service (MFS) ex MSAP)

VU le projet de transfert des missions topographiques à l'IGN,

VU le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, DECIDE DE :

- 1) S'OPPOSER fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,
- 2) S'OPPOSER au projet de création d'agences comptables et de transfert des missions topographiques,

- 3) EXIGER le maintien de trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue de comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.

RF
PREFECTURE DE L'AUDE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/06/2019
011-211100516-20190625-DE_015_2019-DE

Le Maire, A. CHAVARDES

